

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six mars à neuf heures trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBRIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procurations 2
Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
SANCH Chantal, Mrs, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, THION Jean-
Claude, BALSAN Laurent

Absents excusés : SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-Marie

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud et SAUVAIRE Marc à
LEBEAU Irène

Vote :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

AFFECTATION DE RÉSULTAT 2021 AU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M49 - 2022

Madame le Maire expose au conseil municipal le compte administratif 2021 du budget eau et assainissement qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de **72 053.75€** et un excédent d'investissement de **14 265.77€**.

Aucun reste à réaliser ni de reste à encaisser ne sont à prendre en compte.

Après en avoir délibéré et pris en compte les restes à réaliser et les restes à encaisser, le conseil municipal décide de reporter la somme de **72 053.75€** en recette de fonctionnement sur la ligne R002. :

Fait et délibéré en Mairie, le 26 mars 2022.

Mme le Maire
Irène LEBEAU

